

Clarifier et simplifier... pour être plus efficace

D' **IMPORTANTES CHANGEMENTS** structurels touchent actuellement le Comité départemental du Tourisme (CDT) : en effet, une récente étude a mis en valeur la complexité des relations entre cette structure et ses partenaires, à commencer par sa « maison mère » (le Conseil général), mais aussi ses « satellites » que sont le Service loisirs accueil (SLA), l'Association pour le développement du tourisme rural (ADTR) ou encore l'Association des produits du terroir (APT).

Un important travail de fond a donc été entrepris et débouche aujourd'hui sur la signature de conventions d'objectifs entre le Conseil général et le CDT, ce dernier intégrant par ailleurs ses propres « satellites ».

Des outils regroupés au sein du CDT

L'ensemble des outils départementaux va donc être regroupé au sein du CDT, qui devient un interlocuteur unique, en charge de mettre en œuvre une véritable synergie entre ces forces vives du Tourisme. Et si l'activité touristique trouve son compte dans le regroupement de ces atouts, il en va de même avec tous les adhérents, invités à intégrer le CDT.



Enfin, ces nouvelles modalités de fonctionnement permettent surtout de mettre en place une véritable synergie entre ces acteurs du Tourisme : ils travailleront dans un même élan, pour atteindre des objectifs partagés et en bénéficiant de données communes. De quoi gagner encore en efficacité et, à terme, de franchir une étape dans la qualité des prestations fournies.

Parallèlement, les associations nationales qui sont déclinées sur un plan départemental (Gîtes ruraux, Logis de France) gardent évidemment leur autonomie et leurs liens privilégiés avec le CDT. En outre, des conventions d'objectifs viendront consolider les liens entre le Conseil général, le CDT et les autres partenaires qui bénéficient d'ores et déjà d'une situation particulière : les chambres consulaires, l'Union départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiatives (UDOTSI), le Groupement interprofessionnel de l'hôtellerie (GIPH)...

Le CDT s'organise en collèges représentatifs, afin de garantir une place à chacune de ses différentes composantes. La première étape passe par une assemblée générale extraordinaire de fusion - absorption du CDT qui a eu lieu en décembre 2006. Elle sera suivie d'une assemblée constitutive de ce « nouveau CDT », prévue d'ici à février 2007. Enfin, en mars, une nouvelle assemblée générale viendra finaliser le processus, au moment du vote du budget, lequel interviendra après le vote de la subvention du Conseil général.

Il est prévu que le Département reconduise et regroupe l'ensemble des subventions jusqu'ici allouées, confortant ainsi sa volonté d'accompagner le Tourisme seine-et-marnais sur le chemin du développement et de l'expansion.

2007 sera donc une année particulièrement riche et attendue par tous les professionnels du Tourisme en Seine-et-Marne.

Bonne et belle année à tous !

Lionel WALKER
Vice-Président du Conseil général
Chargé du Tourisme et du Patrimoine
Président du Comité Départemental du Tourisme

Pôle Touristique Régional Marne Ourcq et Morins

La création des pôles touristiques a pour vocation de proposer une stratégie de développement complémentaire à celles des locomotives que sont Paris, Disneyland ou encore Versailles. C'est dans cet esprit que le Conseil général de Seine-et-Marne, via le Comité départemental du Tourisme (CDT), a commandé en partenariat avec le Comité régional du Tourisme (CRT), une étude stratégique sur le développement touristique du pôle « MOM », Marne, Ourcq et Morins.



Atelier du 18 décembre à la Base Régionale de Loisirs de Vaires-Torcy

Après avoir dressé un état des lieux durant l'été (rencontres des acteurs, création de cartographie...), la rentrée de septembre 2006 a été consacrée à la définition d'orientations stratégiques qui ont été présentées à tous les acteurs concernés. Celles-ci s'articulent à ce jour autour de trois thématiques :

UN FIL BLEU, L'EAU ET LE TOURISME FLUVIAL :

- Bénéficier des avantages géographiques de sa situation Est – Ouest (entre la Champagne et Paris), mais aussi Nord – Sud (sur toute l'Ile-de-France) ;
- Valoriser le patrimoine naturel important, avec de nombreux espaces naturels liés à l'eau (canaux, rivières...) ;
- Saisir l'opportunité d'accompagner le développement de la plaisance sur la Marne ;

UN FIL VERT, LES LOISIRS ACTIFS DE PLEIN AIR :

- Redécouvrir l'espace naturel exceptionnel par une offre de loisirs en trois dimensions : eau (sports nautiques), terre (randonnée, équitation, golf...) et air (sports aériens, accrobranches...).
- Développer une politique de circuits (hébergements adaptés, gîtes fluviaux...) et de pratique occasionnelle (équitation, canoë...) ;

Pôle touristique Régional Seine-et-Loing

Le Tourisme d'Affaires autour du grand Melun

Dans le cadre de l'étude engagée sur le « grand Melun », des perspectives nouvelles se sont dégagées en matière de tourisme d'Affaires. Implanté à proximité de Melun, sur la commune de Seine Port, **Cap Sensoria** est un nouvel acteur de l'industrie du tourisme d'Affaires et de loisirs. Créée en 2005 par des professionnels du secteur touristique, cette société propose aux entreprises et aux particuliers des infrastructures d'hébergement, de séminaires et de loisirs. Dans le cadre du développement de ses activités, Cap Sensoria vient de conclure avec le groupe Alcan France SAS, un accord de reprise d'exploitation du Domaine de Jonville, situé à Saint-Fargeau-Ponthierry. Afin d'accompagner Cap Sensoria, un engagement commercial de cinq ans a été signé entre les deux acteurs.

Cap Sensoria propose un nouveau concept de centres d'affaires et de loisirs, implantés à la fois dans une zone touristique située au cœur d'un cadre naturel préservé et à proximité d'agglomérations à forts potentiels. Le projet s'appuie sur l'adéquation des infrastructures entre l'activité "séminaires" et les logements. En adoptant une approche simultanée des marchés « entreprises » et « particuliers », Cap Sensoria garantit des taux d'occupation supérieurs à la moyenne du marché.

- Placer les deux bases régionales de loisirs et de plein air du pôle au cœur du dispositif ;

UN FIL ROUGE, LA MÉMOIRE VIVANTE

- Aider à enraciner la population, à créer une mémoire collective et une identité partagée ;
- Travailler sur un ancrage local avec une résonance plus large ;
- Fédérer plusieurs territoires du pôle autour de thématiques ;
- Utiliser la mémoire des hommes (Histoire, personnages célèbres, habitants...), la mémoire du travail (la meulière, le site Menier, les produits du terroir, la ville nouvelle...) et la mémoire du fleuve.

Sur ces bases, Marie Richard, vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France, et Lionel Walker, vice-président du Conseil général, tous deux en charge du Tourisme, lancent quatre ateliers (Fil bleu, fil vert, fil rouge et accueil) afin de poursuivre la réflexion et établir des plans d'actions. Ces réunions ont eu lieu en décembre 2006, les professionnels du tourisme concernés ayant été invités à y prendre part. La prochaine étape, au début 2007, devrait permettre de valider le plan d'action et de proposer un projet finalisé.

Le site de **Seine Port** (sur 19 hectares en bord de Seine) dont l'ouverture est prévue pour l'automne 2007, sera accessible aux particuliers et aux entreprises pour des séminaires et séjours de courte durée (un à quatre jours). L'hébergement se compose de 183 chambres partagées sur 125 logements, cottages et studios (soit au total l'équivalent de plus de 500 lits). De nombreux équipements de loisirs et « bien-être » seront proposés (SPA, piscine couverte, espace fitness, terrains de tennis, badminton, volley et handball, parcours de santé, mini-golf, tennis de table et practice de golf).



Domaine de Jonville

Le **Domaine de Jonville** (parc arboré de 48 hectares) sera quant à lui spécialisé sur les séminaires et les formations à destination des entreprises, collectivités et des associations. L'offre d'hébergement est actuellement de 58 chambres et sera bientôt complétée par une centaine de logements ainsi que par plus de 1500m² de salles de séminaire et de réception équipées des dernières évolutions technologiques. Par ailleurs, une "restauration d'affaires" sera ouverte aux entreprises à partir du 8 janvier 2007.



Salle de séminaire - Domaine de Jonville

Dès l'ouverture du site de Seine-Port, Cap Sensoria sera le plus important centre d'affaires du sud Seine-et-Marne avec quelque 800 lits et emploiera 117 personnes, réparties sur le site de Seine Port (70 personnes), le Domaine de Jonville

(35 personnes) et le siège social (12 personnes).

Renseignements : Tél. : 0 892 163 263 - www.capsensoria.fr

Une « passerelle entreprise » pour professionnaliser les Offices de Tourisme

A l'initiative du Conseil général, par le biais du Comité départemental du Tourisme (CDT), un partenariat exceptionnel s'est mis en place avec la Région Ile-de-France, l'Union départementale des offices de Tourisme et syndicats d'initiatives (UDOTSI) et Initiatives 77. Il aboutit à la mise en place d'une « passerelle entreprise » qui se fixe pour objectifs d'accompagner le développement touristique du département en s'appuyant sur les relais locaux et la formation des jeunes.

Le Conseil général, aux côtés de l'UDOTSI, a travaillé en direction des offices de tourisme sur de nouveaux critères (accompagnement à l'emploi, professionnalisation, mise en réseau...), concernant l'attribution des subventions (de 300 à 500 €) aux offices et syndicats d'initiative dès 2006.

Une enquête menée auprès des offices de Tourisme a permis de dresser une première liste de besoins, qui se traduit par des actions de formation et de professionnalisation à mettre en œuvre :

- Développement de projets : montage de projets, diversification des offres afin de les inscrire dans une logique non seulement locale, mais aussi départementale et régionale ;
- Favoriser les échanges et un travail de réseau entre les différents acteurs du Tourisme en Seine-et-Marne ;
- Accueil : rendre homogène un accueil de qualité en faveur de la promotion des sites et des activités touristiques ;
- Communication : mettre à jour et entretenir la documentation, rechercher de nouvelles informations, assurer la promotion, l'information, la diffusion des activités...

DES « PLUS » POUR LES PROFESSIONNELS

Ce programme de formation apportera de nouveaux avantages aux professionnels du Tourisme. Il permettra notamment de renforcer la professionnalisation au sein des offices de tourisme et des syndicats d'initiatives : ils bénéficieront ainsi de bases communes de formation dans plusieurs domaines spécifiques. Ces éléments favoriseront également le travail de réseau, qui deviendra plus complémentaire et plus efficace.

Ce vaste programme de formation, initié par le CDT, s'est mis en place en partenariat étroit avec l'UDOTSI et Initiatives 77, en s'appuyant sur les politiques menées au Conseil régional et au Conseil général pour développer des actions en faveur de l'emploi. C'est le CFA (centre de formation en alternance) Stephenson, ouvrant sur l'IREST (la plus haute formation en matière de Tourisme) qui a été choisi en qualité d'interlocuteur spécialisé dans l'enseignement des métiers du Tourisme, la Région Ile-de-France participant au financement de cette opération novatrice pour les jeunes engagés dans cette formation.

La Région a en effet apporté un soutien important à cette action en mettant en place la "passerelle entreprise". Les jeunes ainsi inscrits dans ce processus alternent les périodes « en entreprise » (au sein des offices de Tourisme par exemple) et les périodes au centre de formation CFA Stephenson. Les programmes de formations, qui varient selon les spécialités et les niveaux de qualification, ont été établis en asso-

ciant les professionnels locaux et l'équipe pédagogique du CFA.

Plusieurs offices de Tourisme, « sites d'expérimentation », participent à la "passerelle entreprise", première phase de cette action, aux côtés de l'UDOTSI : Melun, Fontainebleau, Barbizon, Château-Landon, Bourron-Marlotte – Grez-sur-Loing – Montigny, Provins, Jouarre, Saint-Fargeau-Ponthierry, la Ferté-Gaucher.

Au niveau de la "passerelle entreprise", le recrutement est organisé par des entretiens associant tous les partenaires (représentant de l'office concerné, CDT, CFA, Initiatives 77). Le système de tutorat, mis en place dans chaque structure accueillant un stagiaire, facilite les échanges entre les acteurs.

En complément, une demande d'"emplois tremplin" permettraient de prendre le relais de la "passerelle" et d'offrir de réelles perspectives d'emploi. Cet outil serait privilégié car il s'inscrit dans le temps avec l'objectif d'asseoir le dispositif sur six ans : les trois premières années seraient consacrées au développement de projets, les trois suivantes à leur consolidation et à leur pérennisation. Une démarche est donc engagée pour solliciter la Région et le Département dans le montage des emplois tremplin : cette deuxième phase du projet permettrait d'accompagner le jeune de manière optimale tout au long de son parcours.

Le précédent réussi des contrats d'apprentissage

L'origine de cette politique de formation se trouve dans la signature, en 2004, d'un partenariat entre le Conseil général, le CDT et le CFA du Tourisme (Stephenson – CCI de Seine-et-Marne). Du Bac Pro Services au DESS / Master en passant par les BTS et les licences, une dizaine de jeunes ont bénéficié de cette nouvelle filière d'alternance. Au sortir de cette formation, sept ont trouvé un emploi, un poursuit ses études et deux recherchent un emploi. Les premières sessions de formation ont donné des résultats extrêmement encourageants.

Les structures d'accueil, comme les jeunes qui ont bénéficié de cette formation, semblent particulièrement satisfaits. Le tout se mettant au service de la valorisation des activités touristiques de l'ensemble du département. A ce jour, pour l'année scolaire 2006 – 2007, ce sont treize jeunes qui suivent à nouveau un parcours identique dans le département.

Dernière minute

CHÂTEAU DE NEMOURS

Du 7 octobre au 23 décembre :

exposition du maître chinois Zao Wou-ki

Une rétrospective des 50 dernières années de la vie de l'artiste chinois Zao Wou-ki permettra aux visiteurs de suivre le parcours de l'artiste mis en valeur dans le cadre exceptionnel du château de Nemours.

Château de Nemours

Rue Gauthier 1^{er} - 77 140 Nemours

Tél. : 01 64 31 03 56

Ouvert dans le cadre de l'exposition du mercredi au dimanche et les jours fériés de 11h à 18h

Les grands rendez-vous 2007

Les 15 ans de Disneyland® Resort Paris (avril 2007)

Disneyland® Resort Paris lance à partir d'avril les festivités de son 15ème anniversaire. Une nouvelle parade, unique et interactive, est proposée et le château de la Belle au Bois dormant revêt son habit de fête, surmonté des sculptures de 15 personnages Disney portant une bougie. Chaque journée se clôturera par une fête «Bougillumination» au son d'un final joyeux. Et, en juin, les personnages du "Monde de Nemo" et de "Cars Quatre Roues" dévoilent deux nouvelles attractions...



Chessy-Marne-la-Vallée, la porte d'entrée du TGV Est en Seine-et-Marne

Prévu pour juin 2007, le TGV Est reliera Paris via Strasbourg, Nancy, Metz, Reims ainsi que des villes allemandes et suisses. Certains trains emprunteront la gare de Marne-la-Vallée-Chessy. Véritable porte d'entrée en Seine-et-Marne, cette gare, ainsi située à moins de deux heures du Grand Est, va devenir l'une des principales d'Ile-de-France. Afin d'attirer une nouvelle clientèle, le Comité départemental du Tourisme, avec l'aide de Disneyland®Resort Paris et du Comité régional du Tourisme d'Ile-de-France, mèneront des actions auprès des professionnels du tourisme et du grand public en Alsace, en Lorraine et en Europe de l'Est. A cette occasion, le Comité départemental du Tourisme sera présent aux RDV France, en mars 2007 à Strasbourg.

Exposition « La forêt de Fontainebleau, un atelier grandeur Nature » au musée d'Orsay du 6 mars au 13 mai 2007

La Seine-et-Marne et la forêt de Fontainebleau seront à l'honneur dans l'un des plus beaux musées de France, le musée d'Orsay. Fréquentée par le monde de l'art au XIXème siècle, la forêt bellifontaine a inspiré de nombreux artistes et donné naissance à des centaines d'œuvres (peintures, dessins, photographies,...) exposées à cette occasion. La visite de l'exposition en matinée peut être couplée à une découverte sur le terrain l'après-midi : promenade sur les pas des peintres à Barbizon, initiation à la peinture, découverte de l'Auberge Ganne... De nombreux acteurs seine-et-marnais se mobilisent pour enrichir l'offre faite aux touristes : les musées (Château de Fontainebleau, Mallarmé, Ganne), les villes de Melun et de Fontainebleau, le centre des archives contemporaines, les archives départementales et l'association des Amis de la forêt de Fontainebleau qui célèbre son centenaire en 2007.

Le salon du terroir à Sénart les 12 et 13 mai 2007

Après le succès du 1er salon du terroir organisé en 2006, le Conseil général et le Comité départemental du Tourisme, en partenariat avec le centre Carré Sénart, la Chambre de Commerce et d'Industrie et le Comité de Promotion Agricole et Agroalimentaire de Paris-Ile-de-France, ont souhaité en faire un rendez-vous incontournable de l'Est francilien. Pendant deux jours, les saveurs de notre région seront à l'honneur via un programme culinaire élaboré par les professionnels de l'association de "Produits et Terroir" et les producteurs d'Ile-de-France.

Renseignements au Tél. : 01 60 39 60 39
www.tourisme77.fr

Le salon des artisans d'art à Coubert les 12 et 13 mai 2007

En complément, les visiteurs pourront aussi découvrir une cinquantaine d'artisans venus de la France entière. Ils exposeront leur savoir-faire à l'initiative de la mairie de Coubert. Vitrail, gravure, tapisserie, fabrication artisanale d'objets décoratifs, créations originales seront ainsi présentés.

4

Renseignements mairie de Coubert : 01 64 06 71 20

A vos agendas...

Quelques autres rendez-vous du premier semestre 2007

- Le 3 mars 2007 : palmarès des villes et villages illuminés sur la base de Seine-Ecole Loisirs (Pringy – Saint-Fargeau-Ponthierry).
- Le 8 avril : la chasse aux œufs de Pâques
- Du 17 au 20 mai : festival PrinTemps de Paroles à Bussy-Saint-Martin
- Le 19 mai : la nuit des musées
- Du 2 juin au 1er juillet : la Seine-et-Marne, Couleur Jardin
- Les 8 et 9 juin : festival "Montereau Confluences"
- Le 17 juin : déjeuner costumé sur l'herbe au Château de Vaux le Vicomte
- Les 23 et 24 juin : les Médiévales à Provins
- du 28 juin au 1er juillet : festival "Django Reinhardt à Samoisi"
- Les 30 juin et 1er juillet : festival "Le Bruit de Melun"

Villes et villages fleuris

Des fleurs pour les villes et pour les habitants

Pour la 47ème année, le Conseil général de Seine-et-Marne et le Comité départemental du Tourisme, avec le concours des Etablissements Truffaut, ont décerné les récompenses du concours départemental des villes et villages fleuris. Les quelque 230 communes et 1 500 particuliers inscrits se sont retrouvés à Villeparisis au début du mois de novembre 2006 pour la remise des prix. Le souhait du Conseil général, d'inscrire ses actions dans une démarche plus participative, s'est traduit par l'association de davantage de communes : en effet, elles sont invitées à évaluer leurs habitants inscrits au concours et à les proposer au jury départemental.

Pour les communes, ont obtenu le premier prix « Fleur d'or » :

- moins de 1 000 habitants : Fresnes-sur-Marne et La Trétoire ;
- de 1 000 à 5 000 habitants : Bagneaux-sur-Loing et La Ferté-Gaucher ;
- de 5 000 à 10 000 habitants : La Ferté-sous-Jouarre ;
- plus de 10 000 habitants : Pontault-Combault



Il faut également souligner les efforts réalisés par les habitants qui contribuent aussi grandement à embellir les communes. Bravo à M. et Mme Raziszewski (Varredes), M. et Mme Mauge (Bagneaux-sur-Loing), M. et Mme Rivière (Combs-la-Ville), M. et Mme Jamin (Fresnes-en-Brie) et M. et Mme Lenoir (la Chapelle-la-Reine) qui remportent une « Fleur d'or » pour les décorations florales des maisons et balcons. Mme Rigault (Augers-en-Brie) et M. Miquel (Pontault-Combault) se sont vus décerner un prix spécial.

Les communes, commerçants et particuliers, viennent de terminer les évaluations des décorations de Noël : le concours des villes et villages illuminés bat son plein, les résultats devant être dévoilés le samedi 3 mars 2007 sur la base de Seine-Ecole Loisirs (Pringy – Saint-Fargeau-Ponthierry).

Pour l'année 2007, des modifications et des orientations intégrant les logiques de développement durable seront définies.

Directeur de la publication : Lionel Walker
Vice-Président du Conseil général
chargé du Tourisme et du Patrimoine,
Président du Comité Départemental du Tourisme
Maquette : Comité Départemental du Tourisme
Contact : 11 rue Royale, 77300 Fontainebleau
Tél : 01 60 39 60 39 / cdt@tourisme77.fr / www.tourisme77.fr